

Le représentant Delcher fait part des armes prises sur les Espagnols, lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794)

Joseph-Etienne Delcher

Citer ce document / Cite this document :

Delcher Joseph-Etienne. Le représentant Delcher fait part des armes prises sur les Espagnols, lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 260;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16978_t1_0260_0000_8

Fichier pdf généré le 07/10/2019

champ de bataille; nous avons eu cinquante blessés et quelques morts à proportion.

Je ne dois pas vous laisser ignorer un trait qui fait honneur à l'humanité, et que je n'ai pas manqué de récompenser au nom de la république. Un garde wallone, Liégeois de naissance, déserte au milieu du combat, passe à côté d'un de nos frères blessés. « Viens, lui dit-il, camarade, avec moi; ils te tueront si tu restes ici. » Il le charge aussitôt sur ses épaules, et le porte pendant plus d'une heure, pour gagner l'ambulance. Ce vertueux Liégeois est bien digne de la liberté que nous avons donné à sa patrie! Tous les déserteurs qui nous arrivent en très grand nombre, démontrent d'une manière bien touchante le plaisir qu'ils ont de se trouver avec des hommes libres; je crois qu'il ne resterait pas un soldat au tyran de Madrid s'ils voyaient tous l'accueil que nous faisons à leurs camarades.

Salut et fraternité.

DUGOMMIER.

47

Le représentant du peuple Delcher écrit, qu'au lieu de 400 bouches à feu qu'on croyait avoir pris sur les Espagnols, on en a pris 470, dont 110 sont déjà évacuées et entrées au parc d'artillerie de Bayonne; au lieu de 15 000 fusils, on en a pris 28 000.

Ces nouvelles seront insérées au bulletin (112).

[Copie de la lettre du représentant du peuple Delcher au comité de Salut public, de Saint-Sébastien, le 2 vendémiaire an III] (113)

Je vous fais passer, citoyens collègues, différents états que je me suis fait fournir par le général en chef de l'artillerie de cette armée.

Vous y verrez avec plaisir et ferez connaître à la république entière qu'au lieu de quatre cents bouches à feu que l'on croyait avoir prise à l'Espagnol, il y en a quatre cent soixante douze, desquelles il y a déjà cent dix d'évacuées et rentrées au parc d'artillerie de Bayonne.

Il résulte aussi, des ordres que j'avais donnés dès le moment de mon arrivée à l'armée, qu'au lieu de quinze mille fusils pris sur les Espagnols, ou par eux abandonnés, il s'en trouve actuellement vingt-huit mille : chaque jour nous fournit de nouvelles découvertes en armes et en argent caché par nos ennemis fugitifs et vaincus.

Salut et fraternité.

DELCHER.

(112) P.-V., XLVI, 251. *Ann. R. F.*, n° 13; *C. Eg.*, n° 777; *Gazette Fr.*, n° 1007; *J. Mont.*, n° 158-159; *J. Paris*, n° 14; *J. Perlet*, n° 740-741; *J. Univ.*, n° 1775; *M. U.*, XLIV, 188, 195; *Rép.*, n° 13.

(113) *Bull.*, 12 vend.; *Moniteur*, XXII, 143; *Débats*, n° 743, 208; *J. Paris*, n° 16.

48

Le même membre rend compte d'une dépêche reçue de Marseille; il annonce que le décret rendu le cinquième jour des sans-culottides a porté l'espoir et le calme dans l'âme des patriotes de Marseille; les conspirateurs seuls et les fripons se sont agités pour rompre ces mesures; l'énergie des représentants du peuple a tout comprimé, mais ce n'est pas sans de grands dangers pour leurs personnes; il fait ensuite lecture des pièces qui contiennent les détails; ces pièces sont une lettre des représentants Auguis et J.-J. Serres, un procès-verbal des événements passés à Marseille le 5 vendémiaire, et une lettre du comité révolutionnaire de Marseille (114).

TREILHARD au nom des comités de Salut public, de Sûreté générale et de Législation : Citoyens, je suis chargé de vous rendre compte d'une dépêche que nous avons reçue hier de Marseille.

Le décret que vous avez rendu le 5^e des sans-culottides a porté l'espoir et le calme dans l'âme des patriotes de Marseille; les conspirateurs seuls et les fripons se sont agités pour rompre vos mesures; l'énergie des représentants du peuple a tout comprimé, mais ce n'est pas sans de grands dangers pour leurs personnes.

Je vais vous donner lecture des pièces (115)

[Les représentants du Peuple dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et de l'Ardèche, à la Convention nationale, de Marseille, le 6 vendémiaire an III] (116)

Citoyens collègues,

Vive la République, vive la Vérité, périssent tous les imposteurs.

Il est tems enfin de déchirer le fatal rideau qui a couvert jusqu'au jour des scélérats qui ont pesé sur la France, et qui sous le masque d'un patriotisme ardent, ne tendaient à rien moins qu'à plonger les vrais républicains dans les horreurs d'un despotisme pire mille fois que celui qui opprime les asiatiques. Arrivés à Aix, nous commençâmes à connoître les monstres qui gouvernaient le midi, et le tenaient sous l'oppression de la terreur et du crime insolent. Dix députés de la société populaire de Marseille, armés chacun d'un sabre et de deux pistolets, vinrent nous faire entendre insolemment que nous ne devions rien faire que par les avis et sous la surveillance des sociétaires; l'indignation fut notre réponse. Ils signalèrent leur séjour par une audace sans exemple, mirent le trouble dans cette commune, forcèrent un poste,

(114) P.-V., XLVI, 251.

(115) *Bull.*, 12 vend.; *Moniteur*, XXII, 146; *Débats*, n° 743, 209-211.

(116) C 321, pl. 1338, p. 7. Cette pièce n'est pas reproduite au *Moniteur*.